

## **PRÉSENTATION DES ORGANISMES EN MUSIQUE DE LA RÉGION DE RIMOUSKI REGROUPÉS POUR LE DÉPÔT DU MÉMOIRE SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE.**

### **Concerts aux Îles du Bic**

La Société des concerts Bic St-Fabien est un organisme sans but lucratif fondé en 2002. Il a pour mission de développer l'intérêt pour la musique de chambre dans le Bas-Saint-Laurent, en offrant des concerts de haut calibre et en misant sur une programmation de qualité, tant sur le plan du répertoire que sur le professionnalisme des artistes invités.

Depuis quinze ans, le festival **Concerts aux Îles du Bic** diffuse chaque année au mois d'août de la musique de chambre de qualité dans la région de Rimouski. Seul festival de musique de chambre dans l'Est-du-Québec, il sensibilise de nouveaux publics par différentes activités (concerts, ateliers, conférences...). Il encourage aussi la rencontre d'artistes professionnels et de la relève en offrant un lieu de formation et de prestation durant le festival.

### **L'Orchestre symphonique de l'Estuaire**

L'Orchestre symphonique de l'Estuaire est une corporation sans but lucratif, incorporée en 1993. Soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec depuis 1995 et reconnu comme orchestre professionnel en 1997, l'OSE bénéficie de l'appui de la Ville de Rimouski et de plusieurs partenaires financiers.

Son principal mandat est de promouvoir et diffuser la musique symphonique sous toutes ses formes sur son territoire. L'OSE offre une saison de quatre concerts réguliers et tient à chaque année une activité bénéfique. Des concerts supplémentaires s'ajoutent ponctuellement dans les villes de son territoire en collaboration avec les diffuseurs spécialisés ou pour souligner de grands événements.

L'orchestre poursuit son volet formation musicale en permettant à de jeunes musiciens stagiaires de se joindre ponctuellement aux musiciens, afin d'acquérir de l'expérience dans un contexte professionnel. L'OSE a également fondé en 2014 le Chœur symphonique de l'Estuaire, en collaboration avec le Chœur de Rimouski et le Chœur de Chambre. En somme, l'OSE offre un forum de travail aux musiciens professionnels de la région et collabore avec les organismes du milieu.

### **Ecole de musique du Bas-Saint-Laurent**

L'École de musique du Bas-Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif qui accueille, près de 700 élèves de tous âges. Elle est reconnue par le Ministère de la Culture, des Communications du Québec et dessert principalement la MRC Rimouski-Neigette, mais aussi les MRC de La Mitis et de La Matapédia.

L'École de musique a été fondée en 1977 par Pierre Montgrain, professeur de violon au Conservatoire de musique du Québec à Rimouski. Il regroupe maintenant un corps professoral constitué de plus de 40 enseignants qualifiés et reconnus. Des activités enrichissantes et stimulantes sont offertes à nos membres dans plusieurs disciplines (classe de maître, journées d'activités de formation, ateliers de perfectionnement avec des musiciens professionnels de passage dans la région, concerts spéciaux, etc.). Il offre des programmes novateurs et un désir constant de répondre aux besoins des membres : Band Rock, Technologies musicales, Exploration musicale, Chœur Gospel, Ateliers sur la musique du monde (Flamenco, Tablas, Djembe, Ukulele), Ateliers sur la musique traditionnelle, etc.

### **L'Orchestre des jeunes du Québec maritime**

Depuis 2006, l'Orchestre des jeunes du Québec maritime poursuit son but d'initiation des jeunes à la musique symphonique dans l'Est-du-Québec. Grâce à son dynamisme et aux partenariats qu'il entretient avec le Conservatoire de musique de Rimouski ainsi qu'avec les écoles de musique du Bas-Saint-Laurent et de Matane, cet ensemble contribue à la formation musicale régionale par sa présence

et son ouverture à toutes les institutions d'enseignement musical de la grande région du Bas-Saint-Laurent. L'OJQM est formé cette année d'une quarantaine de jeunes de 12 à 22 ans.

L'orchestre s'est produit à diverses occasions sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent. Lors d'échanges avec des orchestres de jeunes, l'orchestre a aussi joué à Joliette, à Saguenay et à Hamilton, Ontario. En plus de ses concerts habituels, l'OJQM se produit régulièrement en concert avec des chœurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. L'orchestre accueille plusieurs partenaires de grande réputation tels que l'ensemble jazz Emie R Roussel, le Nouvel Ensemble Moderne, le duo Fortin-Poirier et l'ensemble traditionnel Vent du Nord. L'OJQM prend part occasionnellement à des concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et participe régulièrement au festival des orchestres de jeunes du Québec (AOJQ). L'an dernier, l'OJQM a organisé de nombreux concerts éducatifs dans les écoles de la région rimouskoise.

### **Le Festi Jazz international de Rimouski**

Le Festi Jazz de Rimouski est un organisme à but non lucratif, a pour mission d'offrir aux amateurs de jazz du Bas-Saint-Laurent, du Québec et des Maritimes l'accès à des spectacles de grande qualité avec une expérience unique, dans un décor maritime et urbain, principalement dans le cadre d'un festival annuel, mais aussi d'un événement hivernal et par d'autres formules. De par l'ensemble de ses activités, la corporation cherche à contribuer au développement de la discipline jazz, à enrichir la vie culturelle régionale et de s'ouvrir à de nouvelles clientèles intéressées à découvrir le jazz.

Le Festi Jazz met en scène chaque année quelques-uns des plus grands noms du jazz et une relève talentueuse, dans un décor maritime saisissant. Ses racines solidement ancrées et son éclosion toujours spectaculaire en font un événement culturel phare au Québec depuis 30 ans déjà. Le Festi Jazz célèbre plus d'un quart de siècle de passion, de musique et de fête!

### **Quatuor Saint-Germain**

Le Quatuor Saint-Germain existe depuis 2004 et est composé des quatre musiciens fondateurs, **Élise Lavoie et Hugues Laforte-Bouchard**, violonistes, **Steeve St- Pierre**, altiste et **James Darling**, violoncelliste. Polyvalents et dynamiques, ces quatre musiciens professionnels, aussi professeurs au Conservatoire de musique de Rimouski et à l'École de musique du Bas-St-Laurent, ont à cœur cette formation qui leur permet de partager leur passion pour la musique et l'amour de la littérature pour quatuor à cordes.

Le quatuor est « ensemble en résidence » au Musée régional de Rimouski, offrant ainsi à la population bas-laurentienne une série de trois concerts dans un lieu magnifiquement adapté aux sonorités de ses instruments, en tissant des liens avec les arts visuels. En septembre 2012, Le Quatuor devient également ensemble en résidence au Conservatoire de musique de Rimouski, lieu de foisonnement musical qui l'accueille pour ses pratiques hebdomadaires. Il développe également des collaborations avec des organismes du milieu en rayonnant ainsi à travers toute la région.

### **Amis de l'orgue**

Les Amis de l'orgue de Rimouski est un organisme sans but lucratif voué à la promotion de la musique d'orgue à tuyaux et des organistes. Fondée en 1971, Les Amis de l'orgue de Rimouski est la société de concert la plus ancienne de Rimouski. Les Amis de l'orgue proposent en moyenne 5 concerts annuellement. Ils proposent aussi des ateliers et des conférences. Les Amis de l'orgue de Rimouski tiennent une Académie Internationale d'orgue et de clavecin estivale d'une semaine où de grands maîtres internationaux viennent enseigner à des jeunes de tous niveaux.

**Voici les grands thèmes qui nous interpellent à partir du document de consultation.**

### **1. La culture dans une perspective de développement durable.**

Une de nos préoccupations est la baisse de services en transport collectif ces dernières années, principalement dans les horaires de train et autobus interrégionaux. Les répercussions se font sentir pour inviter des artistes en région.

Les frais de transport pour les écoles sont exorbitants comparativement au simple tarif d'une activité culturelle. Les écoles, avec leurs propres enjeux de restriction budgétaire délaissent donc de plus en plus les sorties culturelles. Ce sont les organismes qui en paient les conséquences : baisse dans les sorties scolaires, annulation de prestations. Le programme La culture à l'école, offre certaines activités mais il est impossible de donner des prestations de qualité professionnelle (orchestre et ensembles) dans des gymnases à l'acoustique inadéquate.

Également, le transport collectif souvent inexistant dans les petites municipalités ne favorise pas l'accès à une population aux activités culturelles. Avec le vieillissement de la population, il faut organiser l'accès pour tous.

Offrir des incitatifs aux municipalités pour soutenir l'aide au transport collectif pour les activités culturelles en région pour tous.

### **3- Rapport du citoyen à la culture**

Le financement adéquat et équitable permet d'aller vers les jeunes, de soutenir la jeunesse et de maintenir en vie les organismes qui font vivre les travailleurs culturels de la région.

Pour des citoyens dans l'Est du Québec, nos organismes représentent souvent le seul accès possible à la musique de concerts professionnels.

Le maintien des cours en musique au primaire, le soutien dans les écoles pour la formation en musique permet d'assurer le recrutement pour l'OJQM, et de la relève pour le Conservatoire ainsi que le maintien de professionnels en musique dans la région.

Assurer une meilleure concertation entre le MCC et le Ministère de l'éducation pour rendre obligatoires les activités culturelles du primaire au collégial.

### **7- L'équité dans la gouvernance et le financement**

Nos organismes coopèrent, collaborent de différentes manières depuis plusieurs années : que ce soit en emprunt de matériel, d'équipement, de ressources out tout simplement en échange publicitaire lors d'événements. Nous faisons appel à la diversification des sources de financement, au financement privé et certains organismes admissibles ont tiré leur épingle du jeu avec le programme Mécénat Placements Culture.

Depuis l'abolition de la CRE, les organismes craignent de ne plus être en mesure de recevoir des subventions au projet. Dépendre exclusivement d'ententes culturelles en créant de nouveaux projets annuellement devient très lourd pour les organismes.

- Une baisse dans le financement au fonctionnement, de même qu'une diminution des heures d'ouverture au Conservatoire de Rimouski a un impact majeur sur le fonctionnement de tous nos organismes. Par exemple, nous devons défrayer pour faire ouvrir le Conservatoire en soirée et les fins de semaine lors des activités qui auparavant étaient gratuites.
- L'OJQM reconnu depuis dix ans ne reçoit toujours pas encore d'aide au fonctionnement.

Que les organismes reconnus soient tous soutenus au fonctionnement et que leur aide soit indexée régulièrement.

Il est essentiel de favoriser un système de financement adapté aux réalités régionales.

Assister à un rapprochement de la SODEC et des régions afin de favoriser le rayonnement international des entreprises culturelles et de la relève musicale québécoise et de l'Est-du-Québec.

Nous recommandons des ententes triennales qui permettent de stabiliser les organismes.

Nos organismes sont inter-reliés avec les musiciens professionnels qui donnent des cours à l'école de musique ou au Conservatoire, qui jouent dans des concerts de l'OSE, Concerts aux Îles du Bic ou encore au Festi Jazz de Rimouski. Chaque organisme permet de maintenir en vie les autres organismes.

Les activités développées sont en liens avec les écoles, CPE ou terrains de jeux. Les étudiants en musique sont stagiaires à l'OSE ou jouent des prestations lors de duos de la relève aux Concerts aux Îles du Bic.

Renforcer le rôle des écoles et programmes supérieurs en musique dans la région dans la formation des artistes professionnels et les professeurs en musique.